

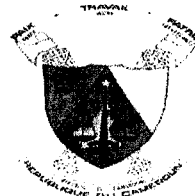
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIVISION DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

DEPARTMENT OF PROSPECTIVE
AND STRATEGIC PLANNING

Avis de Manifestation d'Intérêt N° ----- /MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS
pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la relecture des
cadres stratégiques des administrations

1. Objet

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision 2035, le Cameroun a élaboré la Stratégie Nationale de Développement-Cameron 2030 (SND30) qui constitue le cadre de référence de l'action du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour la période 2020-2030.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et de la SND30 concernent la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures productives, industrielles, financières, administratives, sociales et environnementales afin de favoriser une croissance économique forte, une prospérité partagée, un développement endogène et inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme.

Ainsi, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision, une relecture des cadres stratégiques des administrations, est nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les options retenues. Ces travaux de relecture des cadres stratégiques de performance des programmes devront prendre en compte les propositions formulées dans le cadre de l'évaluation générale du DSCÉ concernant la cartographie des programmes des administrations, notamment la nécessité : (i) d'une meilleure couverture des champs de responsabilités économiques et sociales des administrations ; (ii) d'une meilleure internalisation des enjeux et des problématiques stratégiques nationales et sectorielles ; (iii) de renforcer la cohérence intra et interministériels ; (iv) de renforcer l'ancrage des contenus des programmes aux objectifs, de corriger l'insuffisante formulation des indicateurs ; (v) de corriger la faible prise en compte des structures

sous-tutelles et rattachées dans la formulation des programmes ; et (vi) de prendre en compte de manière conséquente les évolutions institutionnelles concernant notamment la décentralisation, dans la formulation des stratégies-programmes.

Fort de ces constats, et en préparation du triennat 2022-2024, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant d'accompagnement en vue de la reformulation des cadres stratégiques de performance assortis d'une redéfinition de la cartographie des programmes des administrations pour un meilleur alignement aux objectifs de la deuxième phase de la vision.

2. Prestations des consultants

Les prestations du consultant consistent à redéfinir une cartographie générale des programmes qui soit la plus efficiente et la plus pertinente possible pour la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

De façon spécifique, il s'agira :

- d'évaluer d'évaluation de la complétude de la cartographie, de la qualité et de la cohérence des programmes actuels des administrations ;
- de relire et reformuler le cas échéant les programmes des administrations publiques pour les aligner aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- de définir pour chaque programme des cadres stratégiques de performance (objectifs et indicateurs des programmes, des actions et activités à mener pour l'atteinte des objectifs) ;
- de proposer le cadre de mesure des performances adapté pour le pilotage des programmes assortis, d'une planification statistique.

3. Résultats attendus

Au terme de cette activité, le principal extrant attendu est l'ensemble des cadres stratégiques de performance reconfigurés à la lumière des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035, assortis de leur cartographie des programmes.

De manière opérationnelle, il est attendu :

- ▶ un rapport d'évaluation de la complétude de la cartographie, de la qualité et de la cohérence des programmes actuels des administrations et qui prend en compte l'analyse des rapports avec les fournisseurs (d'intrants) et clients (bénéficiaires d'outputs) ;
- ▶ Les cadres stratégiques de performance des différentes administrations relus, contenant notamment les programmes cartographiés, mieux alignés aux

orientations de la deuxième phase de la Vision 2035, assortis d'indicateurs de performance et tenant compte de la fiche d'évaluation sus-évoquée ;

- ▶ Le cadre de mesure des performances adapté pour le pilotage des programmes assortis, d'une planification statistique, et de la prise en compte de la dynamique d'analyse et de reconsidération des rapports entre différents niveaux des résultats (GAR).

4. Profil des consultants

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique et de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). L'équipe sera constituée de trois experts dont un Chef de mission, un consultant sénior et un consultant junior.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence que sont la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), la loi portant Régime Financier de l'Etat, le code de transparence, le code général de la décentralisation, etc. ;
- Avoir une parfaite maîtrise du processus de planification stratégique au Cameroun ;
- Avoir participé à l'évaluation et à la formulation satisfaisante des programmes et/ou cadres stratégiques ;
- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne connaissance des pratiques de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS) ;
- Etre bilingue (anglais et français) ;

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

Chef de Mission

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en sciences économiques ;

- Avoir une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le domaine des politiques de développement et/ou de la finance publiques ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la budgétisation par programme et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

Un consultant sénior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en statistique ou dans des domaines connexes ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification ;
- Avoir une expérience avérée dans la formulation des indicateurs de performance et la mise en place d'un dispositif de pilotage statistique ;
- Avoir déjà participé à la réalisation d'au moins deux (02) études relatives à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

Un consultant junior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+4 au minimum en sciences économiques, en démographie, en statistique ou dans des domaines connexes ;
- Avoir au moins une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé à la réalisation d'au moins deux (02) études relatives à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

5. Durée des prestations

La durée des prestations est de Cinq (05) mois.

6. Critères de qualification

- Conformité du dossier administratif ;
- Composition de l'équipe ;
- Qualification professionnelle des membres de l'équipe ;
- Références de l'équipe.

7. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;

- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou la société ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du Cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses ressources, etc.;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du Cabinet ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation) ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N° 000000000 /MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS du 2 JUIN 2020 pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la relecture des cadres stratégiques de performance des administrations (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

1. Dépot des candidatures

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au secrétariat (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50) du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT) au plus tard le

15 JUIL 2020

2. Critères d'évaluation des candidatures

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	pts
1	Présentation de l'offre	5
2	Composition de l'équipe	5
3	Expériences générales du Cabinet	20
4	Références du cabinet	20
5	Qualifications et expériences des experts	30
6	Compréhension de la mission	20
Total		100

Informations complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du DPPS/MINEPAT (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50).

Ampliations :

- MINMAP (Pour Informations)
- ARMP (Pour Informations)
- CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le _____

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire**

B.O.



POUL TASONG